

OBSERVATOIRE 2020

Habitat Jeunes Occitanie

© Habitat Jeunes Montpellier



Répondre à l'enjeu du logement des jeunes et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes sur les territoires d'Occitanie

VUE D'ENSEMBLE

Le réseau Habitat Jeunes en Occitanie

pour apporter une réponse globale aux problématiques des jeunes

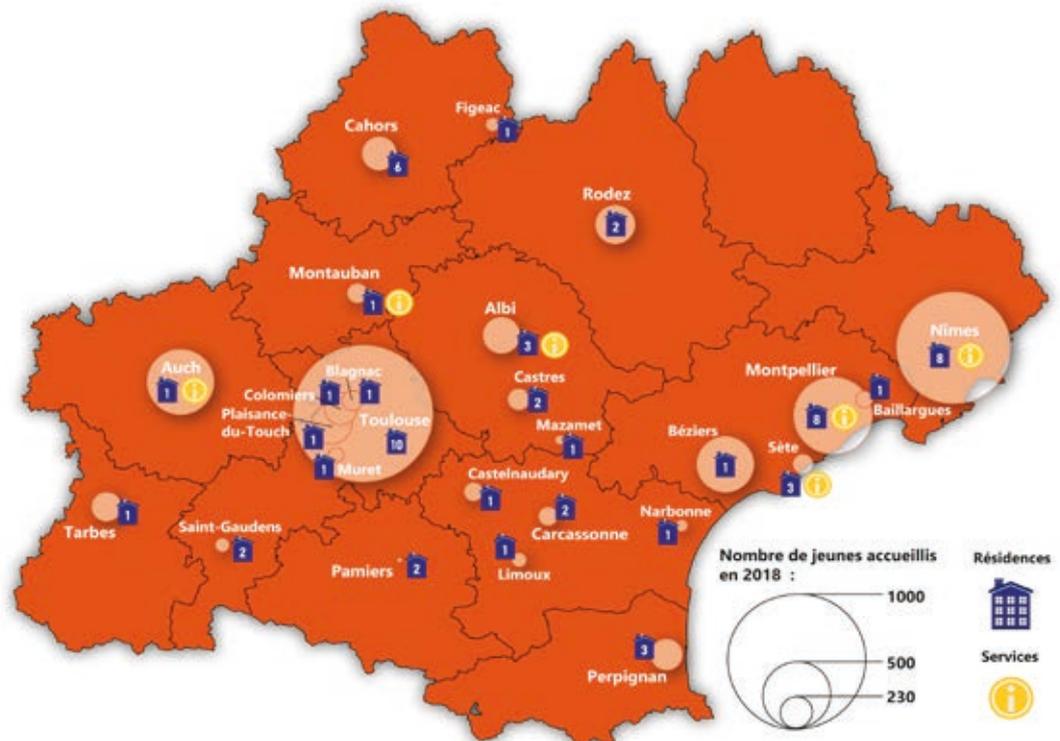
Des **logements meublés** pour les jeunes de **16 à 30 ans**

Des **services habitat jeunes** pour sécuriser les parcours et l'**accès au logement**

Un **accompagnement** par des équipes pluridisciplinaires en matière d'**insertion socioprofessionnelle** et d'accès aux **droits**, à la **culture**, aux **loisirs** et à la **citoyenneté**.

L'ESSENTIEL

- **2 923** logements
- **3 637** places
- **93%** de taux d'occupation moyen
- **43%** des logements équipés de kitchenette
- **89%** des places en logement individualisé
- **9%** de logements dans le parc diffus



Nombre de résidences et de services Habitat Jeunes et nombre de résidents par commune

27 associations impliquées sur les territoires

Les structures Habitat Jeunes s'engagent sous de multiples formes et dans divers domaines liés à leur activité Habitat Jeunes, mais également à l'ensemble des autres activités exercées par nombre d'entre elles.

Les activités hors Habitat Jeunes

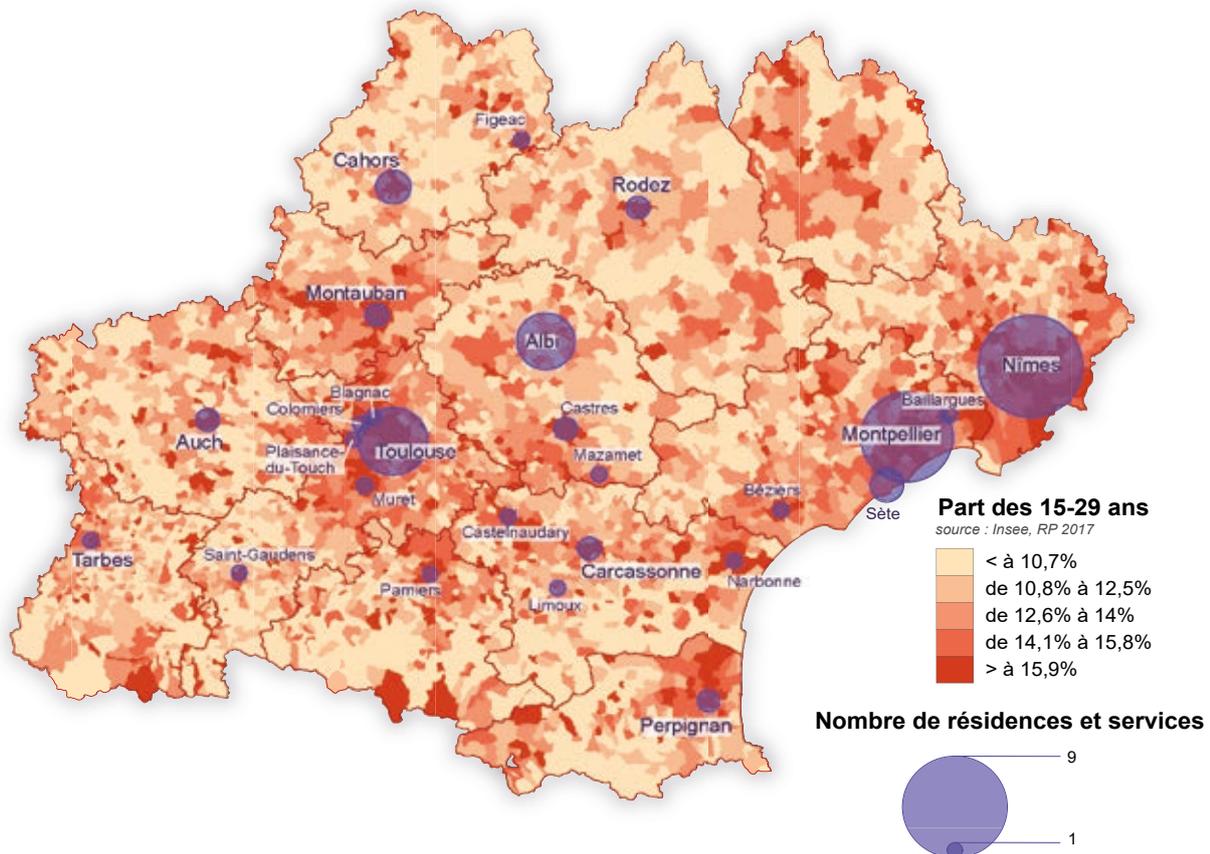
- **10** pratiquent l'accueil en centre d'hébergement d'insertion et d'urgence.
- **9** accueillent les mineurs et les Mineurs Non Accompagnés dans des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS).
- **7** sont des organismes de formation.
- **5** accueillent les jeunes en séjour touristique.
- **4** sont des centres de réfugiés et de demandeurs d'asile.
- **3** disposent d'une unité de vie pour personnes âgées.

Des logements et des SHAJ

pour répondre aux besoins des jeunes en s'adaptant aux territoires

Le réseau Habitat Jeunes se compose de résidences de capacité variable allant d'une trentaine à près de 200 places, de logements situés en diffus, de petits collectifs de moins de dix logements et également de Services HABitat Jeunes.

Ces derniers, les SHAJ, se développent dans les métropoles comme dans les territoires ruraux, afin de répondre à la mise en place de parcours de logements vers l'autonomie. Plateformes internet ou encore boutiques logements, il s'agit d'informer, d'accompagner, de conseiller et de mobiliser les acteurs locaux (publics comme privés) pour mobiliser et sécuriser différentes réponses logements adaptées aux jeunes.



Nombre de résidences et de services Habitat Jeunes et nombre de résidents par commune

A NOTER

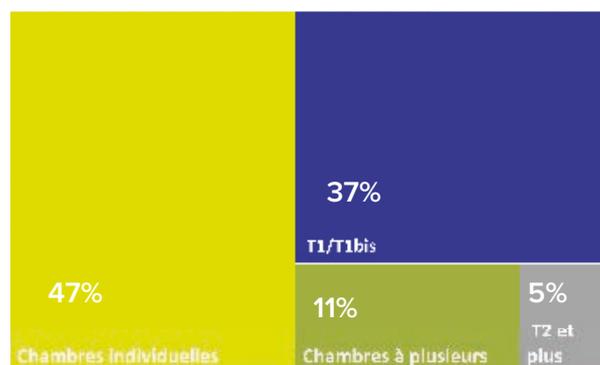
Avec ses 71 résidences et services HAJ l'Occitanie demeure l'une des régions de France la moins développée en solutions Habitat Jeunes. Un constat d'autant plus marqué au regard de l'importance des 15-29 ans sur le territoire dans les métropoles, les principales villes, et à proximité des centres de formation et des pôles d'emploi en milieu rural. HAJ Occitanie propose ainsi 0,3% de logements pour 100 jeunes. C'est, à titre d'exemple, 6 fois moins qu'en région Auvergne Rhônes Alpes et 5 fois moins qu'en Bretagne.

Réalisé à partir des données 2019 des résidences Habitat Jeunes d'Occitanie, l'Observatoire 2020 permet de bénéficier d'une vue d'ensemble du réseau régional Habitat Jeunes et, ainsi, d'identifier d'éventuelles évolutions afin de s'adapter aux besoins des jeunes sur chacun des territoires.

PANORAMA DES LOGEMENTS

L'ESSENTIEL

- 2 923 logements
- 3 637 places
- 93% de taux d'occupation moyen
- 43% des logements équipés de kitchenette
- 89% des places en logement individualisé
- 9% de logements dans le parc diffus

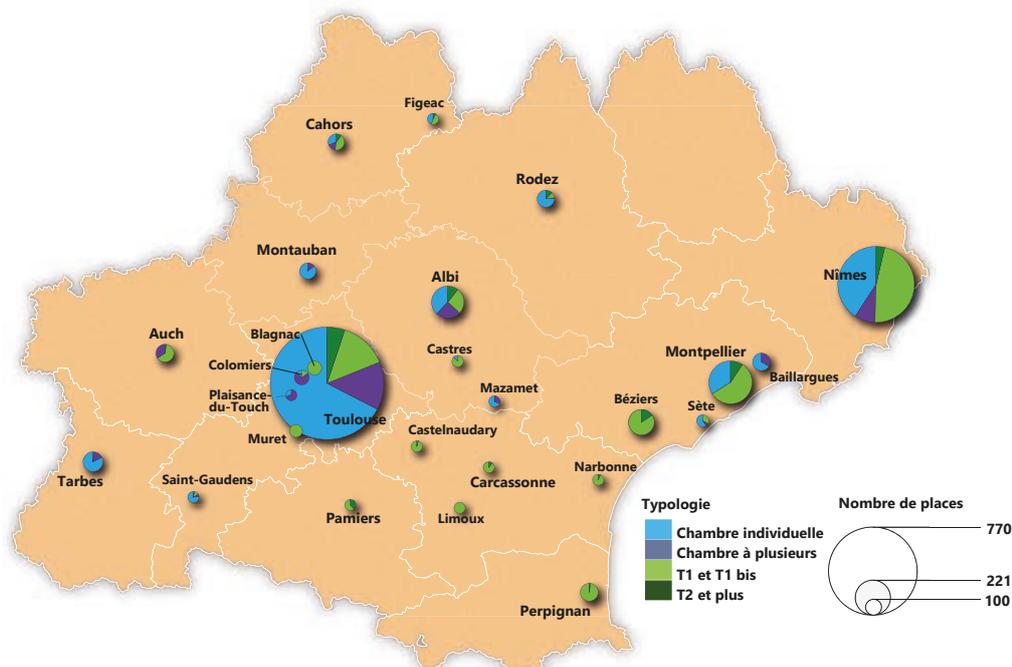


Typologie des logements HAJ en Occitanie

Des logements pour répondre aux besoins des jeunes en fonction de leur situation personnelle et professionnelle

De façon générale, chambres individuelles et T1/T1bis constituent la grande majorité du parc de logements. Les territoires où la part des chambres à plusieurs demeure importante est en lien avec l'accueil de jeunes apprentis en séjour fractionné. Par ailleurs, les chambres à plusieurs peuvent également être dédiées à l'accueil des jeunes en séjour touristique.

Les T2 et plus restent minoritaires, même si l'on observe une tendance au développement de ce type de logements face à l'augmentation des demandes de couples, de familles monoparentales, ou encore de jeunes en colocation. Notons enfin que l'ensemble des logements sont meublés, avec un niveau d'équipement variant selon la typologie du logement. A partir du T1, les logements sont équipés de kitchenettes.



Typologie des logements et nombre de places dans les résidences Habitat Jeunes par ville

PANORAMA DES LOGEMENTS

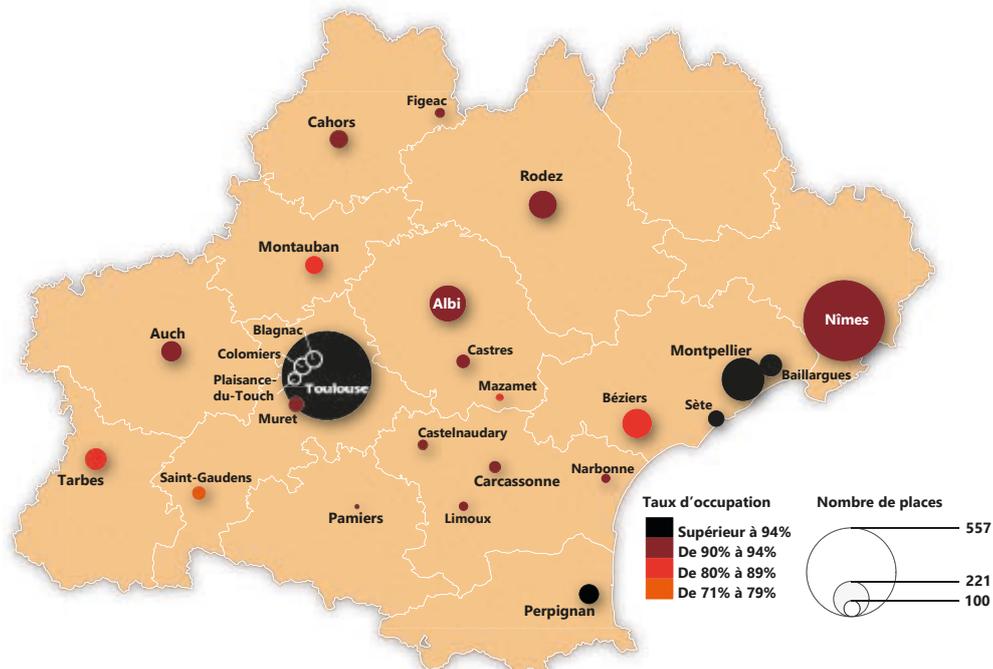
Des réponses logements encore insuffisantes sur la majorité des territoires d'Occitanie

Les territoires métropolitains connaissent toujours la situation la plus tendue avec un parc de logements Habitat Jeunes saturé et des taux d'occupation supérieurs à 95%. Des perspectives de développement se concrétisent avec, à la rentrée 2020, l'ouverture de la résidence Ôde à la Jeunesse, d'Habitat Jeunes Montpellier, à Perolls. A l'horizon 2021, se profile également l'ouverture d'@Home, d'Habitat Jeunes Ô Toulouse, à Labège. Pour autant, cela ne suffira sans doute pas à répondre à l'ensemble des demandes.

En 2019, à titre d'exemple, les résidences d'Habitat Jeunes Montpellier et la résidence toulousaine de Jolimont n'ont, en moyenne, pu répondre favorablement qu'à un tiers des demandes de logement des jeunes. Il apparaît que la grande majorité des refus sont liés au manque de disponibilités. Le dynamisme économique et formatif des deux métropoles constitue la principale explication de la tension sur l'accès au logement des jeunes.

En milieu rural et semi-urbain, certains territoires présentent également un parc de logements saturé avec des taux d'occupation supérieurs à 90%. Au-delà des pôles d'emploi et de formation pour lesquels l'explication est similaire aux territoires métropolitains, la précarité économique des jeunes et la complexité d'insertion et d'accès à l'emploi expliquent aujourd'hui les difficultés des résidences HAJ à répondre aux demandes. L'accompagnement socio-éducatif vers le logement autonome et l'insertion socioprofessionnelle dont les jeunes ont besoin est, en effet, de plus en plus long et complexe.

Il apparaît qu'il est nécessaire de développer encore les solutions Habitat Jeunes sur la majorité des territoires, où elles sont déjà présentes mais aussi là où de nouveaux besoins sont pressentis, comme en Lozère, afin de favoriser et faciliter la mobilité formative, économique et sociale des jeunes.



Taux d'occupation et nombre de places HAJ par ville

Des jeunes actifs et en formation



PANORAMA DES PUBLICS

L'ESSENTIEL

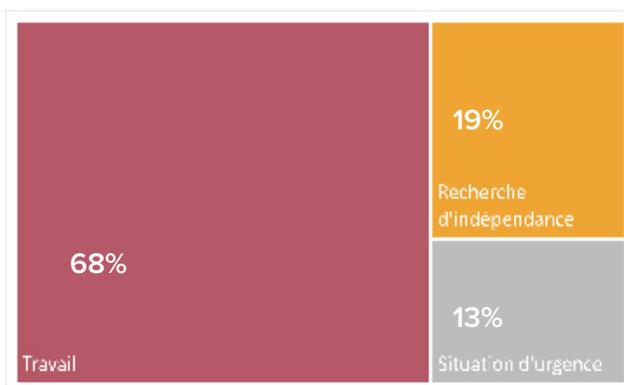
- **7 329** résidents
- **77%** d'hommes
- **21%** de séjours fractionnés
- **91%** de jeunes âgés de moins de 26 ans
- **81%** de jeunes ayant des revenus liés à l'activité/formation
- **66%** de jeunes ayant moins de 766 euros mensuels
- **13 000** jeunes accueillis en résidence HAJ, EAIO et boutiques logement

Motif d'entrée et motif de choix du logement en Habitat Jeunes

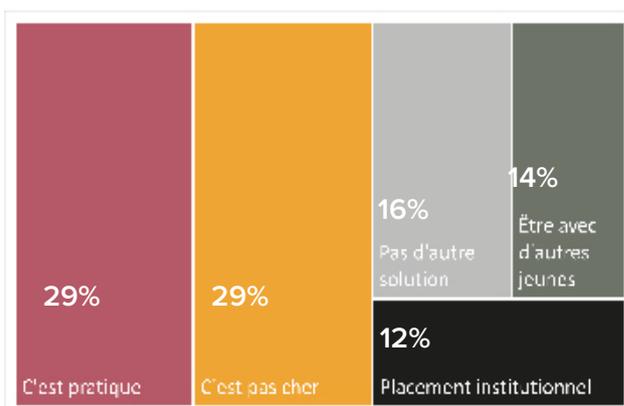
Des publics en mobilité aux contraintes sociales et économiques fortes

Le principal motif d'entrée en HAJ, à savoir l'activité professionnelle et formative (pour 68% des jeunes), montre bien la réponse apportée par les résidences aux besoins de mobilité des jeunes qui sont, dans ce cadre, majoritairement non originaires du territoire de la résidence et doivent souvent trouver rapidement un logement.

Le choix du séjour, avec 58% des résidents soulignant l'aspect pratique et économique des résidences, montre bien l'adaptabilité de la solution HAJ aux contraintes des jeunes en termes de souplesse des durées de séjour, de simplification des démarches d'accès au logement et d'APL majorées. Pour les plus précaires socialement, la solution HAJ apporte un accompagnement qui les amène progressivement vers une plus grande autonomie sociale et économique.



Motif d'entrée en résidence HAJ



Motif de choix du logement en HAJ

Si la majorité des résidents intègre toujours une résidence Habitat Jeunes dans le cadre d'un emploi, d'un stage ou d'une formation, l'augmentation des entrées pour recherche d'indépendance se confirme en 2019.

Le choix de la résidence Habitat Jeunes repose en premier lieu sur les différents aspects pratiques proposés : services, logements meublés, animation et accompagnement.

En 2020, nous constatons une augmentation notable du choix lié au coût 'c'est pas cher' : + 9 points par rapport à 2019.

Enfin, pour 28% des jeunes le choix de la résidence reste cependant subi, que cela soit par manque de solution alternative ou suite à une décision institutionnelle.

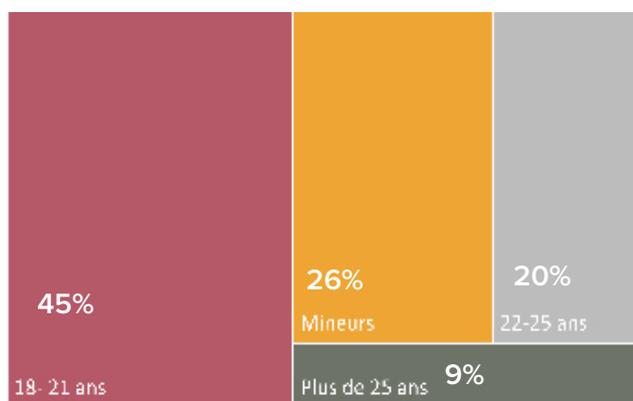
PANORAMA DES PUBLICS

Caractéristiques démographiques des publics en résidences Habitat Jeunes

Des publics de moins de 25 ans peu diplômés

Les résidences Habitat Jeunes ont vocation à respecter une mixité des publics qui limite de fait la proportion d'étudiants à 25% de l'ensemble des résidents. Par ailleurs la circulaire CNAF sur les foyers de jeunes travailleurs demande à privilégier l'accueil des moins de 25 ans. Ces deux conditions expliquent par conséquent le profil démographique de la majorité des jeunes, profil renforcé dans certaines résidences par l'accueil des apprentis, souvent mineurs et de niveau scolaire inférieur au BAC.

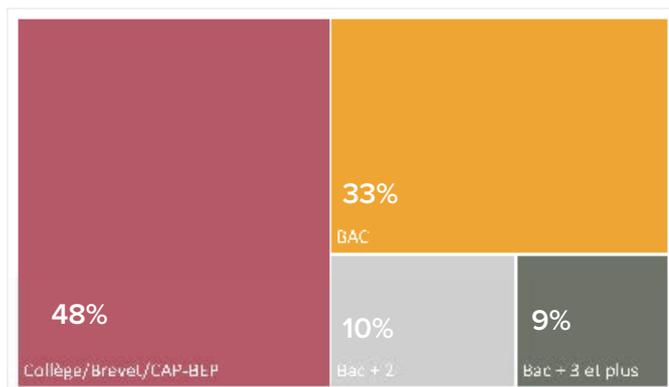
En tant qu'acteur du logement très social, le réseau Habitat Jeunes se doit de permettre aux jeunes susceptibles de rencontrer le plus de difficultés pour trouver un emploi ou une formation, de par leur âge et leur niveau de diplôme, de disposer d'une solution logement accessible et adaptée. L'accompagnement socio-éducatif proposé participe de cette dynamique globale d'insertion sociale.



Les catégories d'âges des résidents HAJ

71% de résidents sont âgés de moins de 21 ans et 91% de moins de 25 ans. La part des plus de 25 ans a tendance à se réduire d'année en année, face à l'importance des demandes des plus jeunes.

Les mineurs sont majoritairement apprentis. Il se concentrent chez les Compagnons et dans les résidences accueillant une importante population d'alternants.



Les niveaux scolaires des résidents HAJ

Près de la moitié des résidents dispose d'un niveau équivalent ou inférieur au brevet des collèges/CAP/BEP et 52% ont un niveau équivalent ou supérieur au BAC.

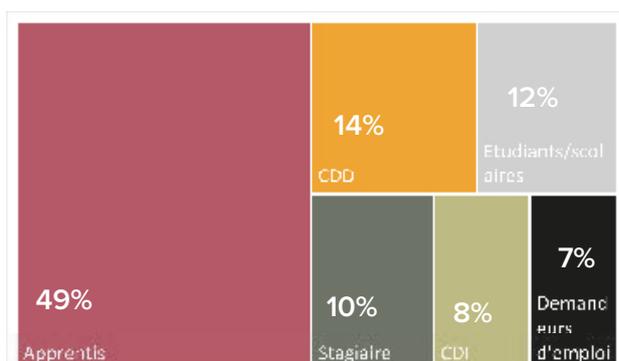
PANORAMA DES PUBLICS

Catégories socioprofessionnelles et nature de ressources des publics en résidences Habitat Jeunes

Des publics en activité

Alors que 81% des résidents sont en activité, les ressources de 66% des résidents ne dépassent pas 765 euros par mois. Ce phénomène s'explique par l'importance des temps partiels et du public apprenti, dont les revenus moyens sont inférieurs à 600 euros/mois.

Le réseau Habitat Jeunes est pour ces jeunes, compte tenu de la faiblesse de leurs moyens financiers, l'une des seules solutions logement accessibles. Le niveau des APL, l'absence de garant, l'ensemble des charges comprises dans le loyer (redevance) leur permet de trouver un logement. Les jeunes ont ainsi des chances augmentées de se former, d'accéder à un emploi, un stage afin de réussir leur projet professionnel et leur insertion dans la société et le monde du travail.



CSP des résidents HAJ

71% des résidents ont le statut de salariés dont 49% d'apprentis et seulement 8% de jeunes sont en CDI. Les jeunes en formation, étudiants/scolaires et stagiaires représentent quant à eux 22% des publics Habitat Jeunes.

La tendance à l'augmentation des jeunes salariés se poursuit cette année encore : + 2 points par rapport à 2019 et + 6 points par rapport à 2018.



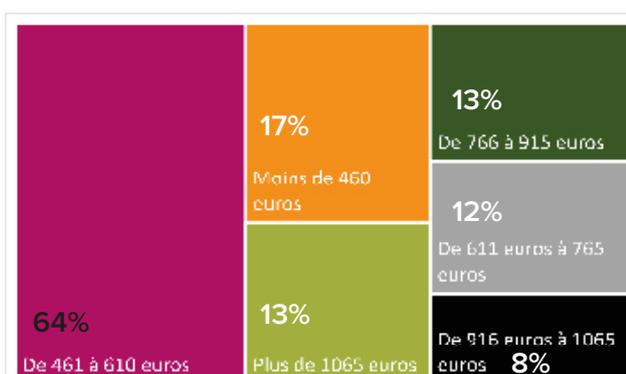
Nature des ressources

74% des jeunes déclarent des ressources liées à leur activité. Sont ici pris en compte les salariés mais également les stagiaires indemnisés.

La circulaire CNAF fixe à 60% minimum le public HAJ salarié, alternant, stagiaire ou en recherche d'emploi.

PANORAMA DES PUBLICS

Niveaux des ressources des publics en résidences Habitat Jeunes et taux de pauvreté chez les moins de 30 ans en Occitanie



Niveau de ressources

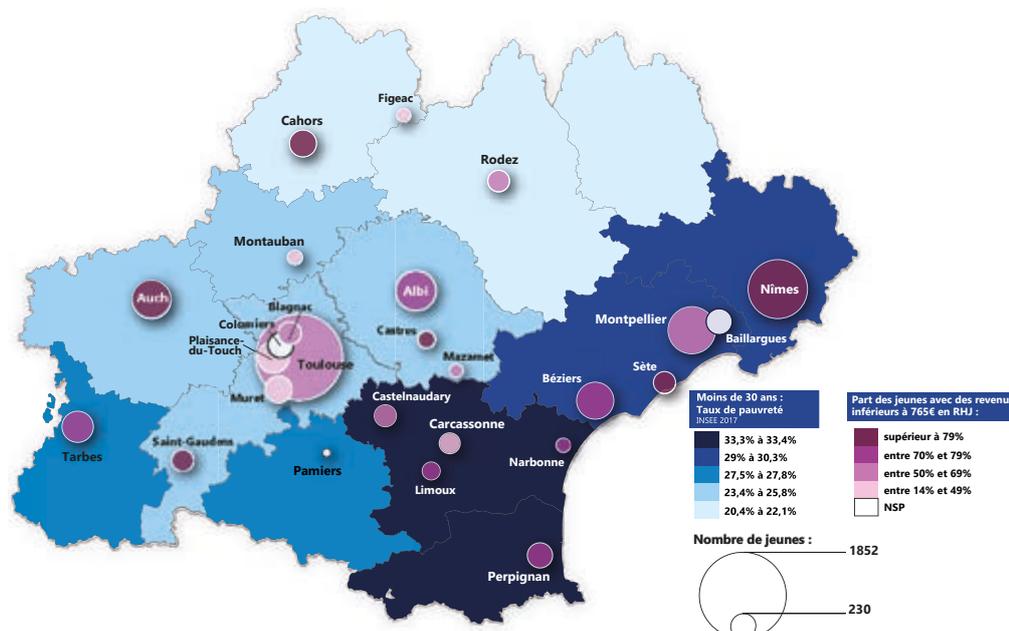
66% des jeunes disposent de revenus inférieurs à 765 euros mensuels.

21% des résidents disposent de revenus mensuels supérieurs au seuil de pauvreté officiel établi en 2020 à 50% du revenu médian soit 915 euros par mois et par personne.

Pauvreté des moins de 30 ans, de fortes inégalités territoriales

L'arc méditerranéen et l'est des Pyrénées se caractérisent nettement par un taux de pauvreté des moins de 30 ans supérieur à 29%. Une tendance que l'on retrouve au niveau des ressources des résidents.

De façon générale nous constatons une cohérence entre les taux de pauvreté globaux des moins de 30 ans et la part des résidents Habitat Jeunes disposant de ressources mensuelles inférieures à 765 euros. Les exceptions que sont Auch et Cahors s'expliquent par la spécificité des publics, à savoir une forte proportion d'apprentis dans le Gers et de demandeurs d'emploi et publics en difficulté à Cahors.



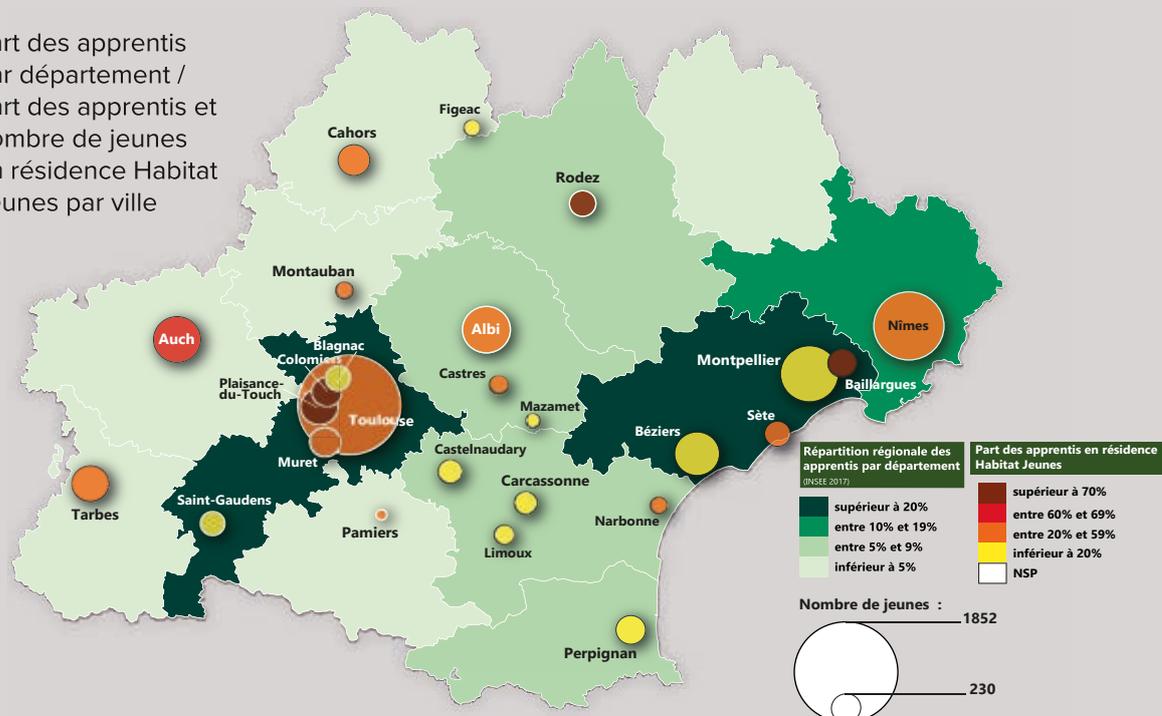
Part des moins de 30 ans sous le seuil de pauvreté et part des résidents ayant des revenus inférieurs à 766 euros mensuels par ville

Les jeunes en APPRENTISSAGE

L'ESSENTIEL

- **49%** des résidents sont en apprentissage.
- **89%** des apprentis sont des hommes.
- **71%** des apprentis sont en séjours fractionnés.
- **88%** des apprentis en séjours fractionnés sont accueillis dans 5 associations.

Part des apprentis par département / part des apprentis et nombre de jeunes en résidence Habitat Jeunes par ville



La part des apprentis dans les métropoles, et plus généralement les départements les plus urbains, se démarque nettement mais sans corrélation avec la part de ce public en résidence Habitat Jeunes.

Il faut noter l'importance de l'accueil d'apprentis en HAJ alors qu'ils ne sont que faiblement représentés sur certains départements. Ce phénomène, observable dans le Gers notamment, est dû à la concentration de CFA sur un territoire et à la création d'une résidence HAJ adaptée pour répondre à une problématique identifiée de logement des apprentis en séquentiel.

La forte différence d'accueil des apprentis entre les résidences HAJ des métropoles s'explique par la plus forte présence, en métropole toulousaine, des Compagnons du Devoir, des Compagnons du Tour de France et par un accueil très important d'apprentis en séquentiel de l'association Ô Toulouse sur certaines résidences.

En double résidence, l'une à proximité de leur entreprise (généralement la résidence familiale) et une seconde proche du CFA (la résidence Habitat Jeunes), les apprentis en séquentiel nécessitent en effet des conditions d'accueil particulières en termes d'organisation et engendrent des contraintes structurelles.

La structure HAJ doit disposer de logements et de services adaptés à un accueil important de ces jeunes, présents uniquement une à deux semaines par mois, et notamment d'un encadrement important pour les mineurs qui représentent une part importante de ce public.

Des contraintes fortes auxquelles s'ajoute aujourd'hui la mise en œuvre de la loi du 5 septembre 2018, « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », portant la réforme de l'apprentissage. La Région est notamment dessaisie de cette compétence au profit de France Compétences et des Opérateurs de Compétences (OPCO).

L'aide à l'hébergement jusqu'alors versée par la Région aux apprentis en situation de double voire triple résidence n'existe donc plus. Ce sont désormais les OPCO via les CFA qui peuvent accompagner financièrement les apprentis sur leurs problématiques d'hébergement.

Face à la diversité des acteurs imposée par la nouvelle organisation de l'apprentissage, aux délais restreints dont ceux-ci disposent pour s'organiser et rendre des arbitrages sur une thématique qu'ils découvrent, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes s'inquiète de la mobilisation effective des aides financières à l'hébergement par les apprentis et craint que celle-ci soit compensée par une participation plus importante des familles aux frais d'hébergement de l'apprenti. Une situation qui pourrait encore s'aggraver avec l'entrée en vigueur de la réforme des APL.

La réforme des APL

Initialement prévue en 2020, la réforme dite « des APL en temps réel » avait été décalée en raison de la crise sanitaire. Elle devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2021. Les aides personnalisées au logement (APL), allocations de logement familiale (ALF) ou encore allocations de logement sociales (ALS) seront alors calculées sur la base des ressources des 12 derniers mois, et non plus sur celle des revenus perçus deux ans plus tôt.

Pour les jeunes résidents, dont une majorité sont en activité avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté, la conséquence directe en sera une baisse immédiate et importante des APL et donc une augmentation du reste à charge du loyer.

Difficultés renforcées à accéder au logement, y compris Habitat Jeunes et augmentation des risques d'impayés et d'incidents bancaires en seront les principales conséquences. Elles impacteront immédiatement les jeunes et les résidences.

Selon une étude réalisée par l'UNHAJ, cette réforme entraînerait, pour 2 ou 3 jeunes profils types de bénéficiaires des APL en Habitat Jeunes, une perte de 1 200 à 1 500 euros sur l'année. A titre d'exemple, dans le réseau Habitat Jeunes, un résident de moins de 25 ans entrant dans la vie active avec un revenu mensuel autour de 750 € et un montant de redevance de 400 € perdrait, sans changer de situation, au fil des actualisations trimestrielles, de l'ordre de 1200€ d'APL sur l'année. En effet, le montant de l'aide de 366 € /mois passerait à 165 € /mois, soit une augmentation du taux d'effort de 6% à 31 %.

Des jeunes en mobilité sociale et professionnelle



PARCOURS DE MOBILITE

L'ESSENTIEL

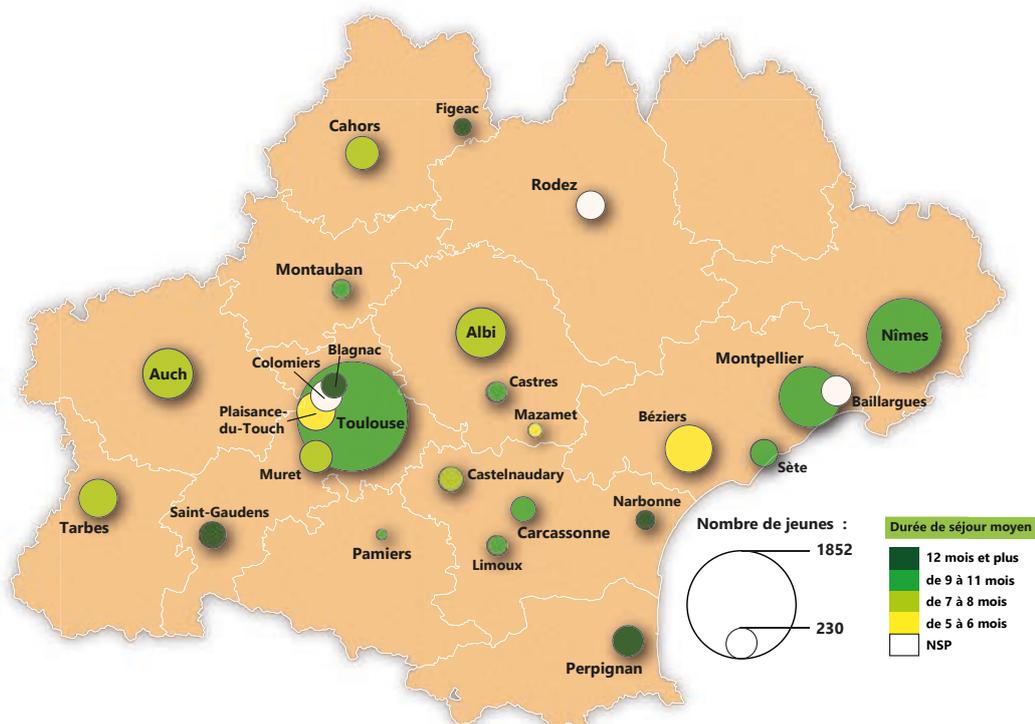
- **8,5** mois est la durée de séjour, en moyenne, dans les résidences HAJ soit +0,9 point par rapport à 2019.
- **38%** des jeunes s'installent sur le territoire de la commune/EPCI de la résidence HAJ.
- **33%** des jeunes accèdent au logement autonome suite à leur séjour en résidence HAJ.
- **6** services Habitat Jeunes informent et accompagnent tous les jeunes vers une solution logement.

Les durées de séjour

La tendance à l'augmentation des durées de séjour, constatée depuis ces dernières années se confirme une fois encore en 2020, gagnant presque 1 point par rapport à 2019. Ce phénomène, dont l'augmentation chaque année reste certes peu élevé, est observé depuis plus de 6 ans.

La conséquence de cette augmentation lente mais constante se ressent fortement sur certains territoires, avec l'impossibilité pour les résidences Habitat Jeunes de répondre à des besoins en logement pour seulement quelques mois de stage ou d'emploi.

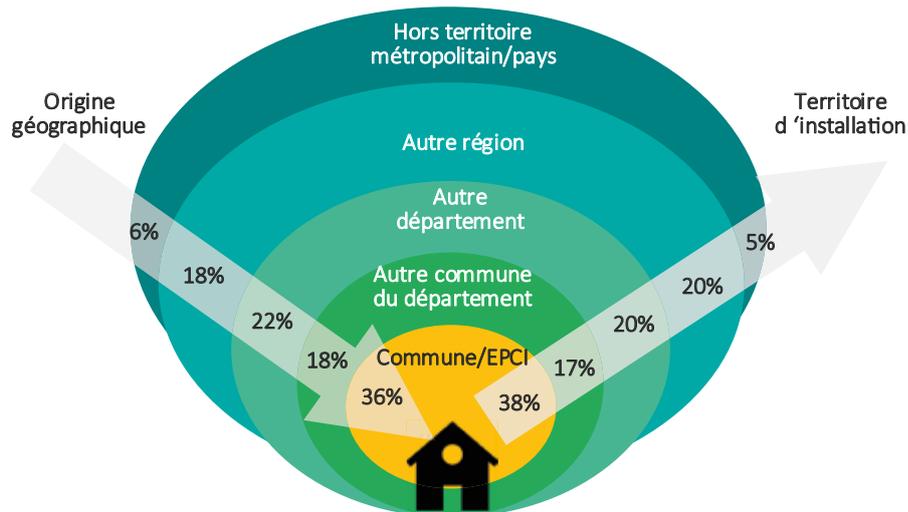
Ce phénomène n'est pas réservé aux métropoles, Figeac et Perpignan étant également dans cette configuration. La durée de séjour est bel et bien un indicateur du besoin de développement des résidences HAJ sur les territoires. Il témoigne également des difficultés des jeunes pour accéder au parc de logements de droit commun.



Les durées de séjour moyennes en résidences HAJ par ville

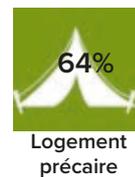
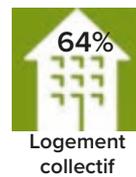
PARCOURS DE MOBILITE

Le parcours géographique des jeunes



Le parcours de logement des jeunes

Avant HAJ



Séjour en résidence Habitat Jeunes

Après HAJ



Vers l'autonomie de logement et l'installation sur le territoire de la résidence HAJ

Pour plus de 7 000 jeunes, le séjour en résidence Habitat Jeunes favorise l'accès au logement autonome. Ainsi, si la majorité des résidents vivent chez leurs parents avant le séjour, ils accèdent plus facilement au logement autonome à la sortie de la résidence. De même, ils ont tendance à s'installer ou demeurer sur sa commune d'implantation, là où ils ont travaillé ou étudié le temps de leur séjour en résidence Habitat Jeunes.

Nous observons cependant une évolution depuis trois ans. La part des jeunes originaires du territoire de la résidence Habitat Jeunes est en augmentation. Nous pouvons supposer que cela est lié à une plus forte décohabitation sociale liée à la recherche d'autonomie ou à la rupture familiale sur certains territoires paupérisés.

MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Les salariés

L'ESSENTIEL

- **462** salariés : direction, administration, personnels d'entretien et de surveillance, et l'équipe socio-éducative
- **30%** en moyenne de personnels socio-éducatifs : assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs, animateurs
- **5 à 10** salariés par structure de moins de 80 places
- **10 à 20** salariés par structure de 80 à 120 places
- **Plus de 20** salariés par structure de plus de 120 places

Les besoins en personnel dépendent de plusieurs facteurs : les missions d'accompagnement des jeunes, le type de service de restauration (interne ou externalisée, ouverte ou non aux extérieurs...) et les activités développées.

L'accueil des mineurs implique également des besoins spécifiques, notamment au niveau du personnel de surveillance. Enfin, la taille de la structure (nombre de logements, de places) joue sur l'importance du personnel d'accueil et du personnel technique.

Les services Habitat Jeunes

En 2019, ils sont 13 000 jeunes, à avoir été reçus dans le cadre des 6 services Habitat Jeunes à Auch, Albi, Montauban, Montpellier, Nîmes, et Sète. Espaces Accueil Insertion Orientation, boutiques logement jeunes ou encore e.plateforme en Occitanie. Les Services Habitat Jeunes (autrement dit SHAJ) poursuivent un objectif : **accompagner les jeunes vers l'autonomie résidentielle. Il s'agit de sécuriser les parcours de logement des jeunes, qu'ils soient ou non résidents.**

Des professionnels accueillent, informent de façon collective ou individuelle, et accompagnent les jeunes dans leur recherche et leur accès au logement. Démarches administratives liées aux dispositifs d'entrée et de maintien dans le logement, tant au niveau des états des lieux, que des demandes d'APL, ou encore de mobilisation des dispositifs d'Action Logement... Droits et devoirs liés au logement, gestion du budget, dispositifs d'aide constituent autant d'informations et de conseils contribuant à la responsabilisation des jeunes et à leur autonomie.

Des métropoles aux territoires ruraux, outils incontournables et complémentaires des résidences Habitat Jeunes, les SHAJ mobilisent l'ensemble des acteurs locaux conscients de l'enjeu socio-économique de l'habitat et du parcours de logement des jeunes. Les SHAJ sont en plein développement tant au niveau de leur forme que de leur nombre. Ils sont une véritable réponse aux problématiques logement que connaissent de plus en plus de jeunes.

MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le projet social

Accompagner les jeunes vers l'autonomie

L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, par un suivi individuel et l'accès à des animations collectives de types culturelles, sportives et de loisirs, est inhérent au projet social Habitat Jeunes et concerne par conséquent l'ensemble des structures.

A leur entrée en résidence HAJ, chaque résident est reçu en entretien par un travailleur social afin d'identifier ses besoins et mettre en place un éventuel suivi socioéducatif individuel adapté à sa situation.

Par ailleurs, les animations et actions en lien avec l'insertion socioprofessionnelle, l'organisation d'événements et de sorties (culture, sports, loisirs...) mais aussi la vie collective quotidienne, favorisent le développement du lien social sur le territoire de la résidence.

A cela, s'ajoute également la possibilité pour les résidents de s'impliquer dans la vie institutionnelle de la résidence via le CA et le CVS. Une dimension supplémentaire qui valorise et encourage encore la construction de la citoyenneté de chacun. Un objectif majeur qui est au coeur du projet social Habitat Jeunes.

Les deux versants que sont l'accompagnement individuel et les actions collectives se complètent et s'articulent permettant aux jeunes de réussir leur parcours de mobilité et/ou leur installation sur le territoire en accédant à un logement plus pérenne.

Aujourd'hui, la tendance est au développement de parcours de logements. Les structures HAJ mettent en place de véritables stratégies de suivi du jeune. Il passe ainsi de la chambre en résidence principale au studio, puis en appartement en diffus et/ou en bail glissant. Sécurisé, le jeune a toujours accès à la résidence principale, à l'accompagnement et aux activités tout en gagnant progressivement en autonomie.

Le séjour en résidence HAJ permet une décohabitation accompagnée du foyer familial dans le cadre d'un projet de formation ou d'emploi. Pour les territoires des résidences HAJ, cette solution logement favorise l'installation du jeune sur le territoire et répond aux besoins des acteurs locaux en favorisant le dynamisme économique et formatif.

Le modèle économique

L'ESSENTIEL

- **50%** des charges sont, en moyenne, salariales
- **64%** des produits sont liés, en moyenne, aux prestations adhérents (redevance logement et le cas échéant restauration)
- **36%** des produits sont liés, en moyenne, aux aides financières, aux prestations et aux financements spécifiques et subventions dont :
- **35%** pour la CAF
- **34%** pour le Conseil Départemental
- **26%** pour l'État



Vers 2021



Pour conclure

Les tendances observées dans l'Observatoire 2020, basées sur les données Habitat Jeunes 2019, présentent des tendances, dans leur ensemble, similaires à celles des quelques précédentes années. L'horizon 2021 est, quant à lui, beaucoup plus incertain. La crise sanitaire, et notamment le premier semestre 2020 pèsera sans doute sur les profils socioéconomiques des jeunes, sur leur accompagnement par les équipes socioéducatives et sur les taux d'occupation et la situation financière des associations Habitat Jeunes.

Ses conséquences sur l'emploi des jeunes, sur leur capacité à prendre leur autonomie en accédant à l'emploi après une formation, des études, est fortement entachée par les répercussions économiques du Covid 19. Les associations Habitat Jeunes s'inquiètent par conséquent de la paupérisation d'une partie de leurs publics. Un phénomène qui viendrait encore renforcer la précarité financière des jeunes, la majorité d'entre eux étant en contrats précaires et/ou à temps partiel et, même s'ils sont actifs, en-dessous du seuil de pauvreté.

Dans ce contexte, la solution Habitat Jeunes devrait apparaître comme l'une des rares permettant aux jeunes d'accéder à l'autonomie par le logement, en bénéficiant notamment d'accompagnement individuel. Il est donc probable, notamment sur certains territoires, que les listes d'attentes s'allongent encore, tout comme les durées de séjour.

Les équipes socioéducatives anticipent également des besoins en accompagnement renforcés dans un contexte où les activités d'animation collectives sont fortement restreintes et soumises à des contraintes sanitaires strictes. Continuer à valoriser le vivre ensemble demeure bien évidemment particulièrement complexe, comme amener les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté.

L'année 2020, et peut être 2021, remet en question des pratiques socioéducatives pour en développer d'autres, les conséquences de la crise sanitaire sur l'économie des résidences, sur leurs publics, sont également objet de craintes. Il convient donc d'être vigilants afin de permettre à Habitat Jeunes de poursuivre au mieux ses missions auprès des jeunes de façon durable, tout en s'adaptant aux évolutions à l'oeuvre dans ce contexte exceptionnel.



Union Régionale HAJ

Nos missions, c'est aussi

Accompagnement à Maîtrise d'Ouvrage

« Assurer l'avenir d'un projet Habitat Jeunes sur un territoire, c'est définir le programme, accompagner le projet architectural et apporter un appui à l'ingénierie financière. »

L'URHAJ accompagne les maîtres d'ouvrage dans la réalisation de nouveaux projets Habitat Jeunes. Les possibilités sont multiples : résidences Habitat Jeunes, logements dans le diffus, création d'un service ou encore d'une plateforme logement jeunes.

Accompagnement des associations

« Une démarche participative d'accompagnement des associations dans l'objectif de consolidation et de viabilité sur le long terme. »

L'URHAJ intervient aux côtés des associations Habitat Jeunes afin de les accompagner dans le cadre d'un repositionnement de leurs projets associatifs dans un contexte territorial en évolution. Il s'agit de réfléchir, mobiliser et construire ensemble, en mettant en place la mobilisation partenariale la plus large possible et en mobilisant des dispositifs et acteurs œuvrant au côté des associations.

Ingénierie

« L'URHAJ réalise des expertises sur les problématiques de jeunesse et d'Habitat, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés pour des réponses concertées et adaptées aux besoins et aux enjeux, au plus près des réalités des territoires. »

Nos différentes missions en terme d'ingénierie, réponses à des appels à projets, sollicitation directe ou encore fruit d'un travail de sensibilisation face à une problématique jeunesse identifiée, sont réalisées dans un esprit partenarial de mobilisation et de concertation pour répondre aux enjeux de la jeunesse.



© Habitat Jeunes Montpellier

En partenariat avec

